



Depot de plainte contre un syndic de copropriété

Par **MONCOURT**, le **12/03/2010** à **12:57**

Bonjour,

Peux t'on déposer un dépôt de plainte contre un syndic de copropriété

Lors d'une convocation à l'Assemblée Générale, l'ordre du jour comportait une création de lot pour parking, le lot d'emplacement de parking qui m'était attribué sur les AG précédentes à été donné à un copropriétaire qui à transformé un local commercial en appartement loué.

Mon appartement venait d'être vendue avec la place de parking qui m'était attribué, l'acheteur a dénoncé la vente, je veux porter plainte contre le syndic pour préjudice causé.

Merci